



REUNION D'INFORMATION ORIENTATION

JEUDI 16 JANVIER 2025 - 18H00

PROCEDURE ORIENTATION + PRESENTATION LYCEES

1- PROCEDURES ORIENTATION / AFFECTATION

2- CALENDRIER ORIENTATION

3- LES VOIES D'ORIENTATION

4- PRESENTATION DES LYCEES DU RESSORT

- LP AMYOT D'INVILLE – SENLIS - Farouk BOUKHARI
- LP ROBERVAL – Lydie FORESTIER enseignante / Yolán COUSIN BDE
- LP ROTHSCHILD – SAINT MAXIMIN - Benjamin WIECZOREK Proviseur – Yannick DORIGO Professeur mathématiques / sciences
- Lycée polyvalent Marie CURIE – NOGENT SUR OISE – Alain PROCAR Proviseur
- Lycée JEAN ROSTAND - CHANTILLY – Lycée de secteur – Yann MINE Proviseur
- LP de La FORÊT – CHANTILLY – Yann MINE Proviseur



1- PROCEDURES ORIENTATION / AFFECTATION

ORIENTATION = choix d'une voie d'orientation

- VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

- VOIE PROFESSIONNELLE

Procédure électronique SLO : Service en Ligne Orientation

Saisie par les parents avec validation du conseil de classe

2 phases :

Décembre / février : intentions d'orientation

Mai / juin : choix définitifs d'orientation

AFFECTATION = choix d'un établissement et d'une formation

Procédure électronique « AFFELNET » SLA : Service en Ligne Affectation

Saisie par les parents avec validation du conseil de classe

Mai 2025



1-1 PROCEDURE ORIENTATION

2 phases :

Lundi 16 décembre 2024 / vendredi 28 février 2025 : intentions d'orientation

Lundi 05 Mai / vendredi 13 juin 2025 : choix définitifs d'orientation

1- ACCES AU SERVICE EN LIGNE ORIENTATION (SLO)

- Se connecter au compte Educonnect (compte REPRESENTANT LEGAL)
- Sélectionner l'onglet « MES SERVICES » puis le service « ORIENTATION » dans le menu gauche de l'écran

☛ La saisie des vœux provisoires d'orientation est ouverte du Lundi 16 décembre 2024 / vendredi 28 février 2025.

☛ La saisie des choix définitifs d'orientation sera ouverte du Lundi 05 Mai au vendredi 13 juin 2025



PROCEDURE ORIENTATION : VŒUX PROVISOIRES

SAISIE DES VŒUX PROVISOIRES D'ORIENTATION (PHASE PROVISOIRE INTENTIONS D'ORIENTATION 2e TRIMESTRE 24/25)

Cliquer sur le bouton « JE SAISIS LES INTENTIONS D'ORIENTATION »

Vous avez le choix entre 3 propositions :

- ☛ 2DE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
- ☛ 2DE PROFESSIONNELLE
- ☛ 1ERE ANNEE DE CAP

Vous devez normalement saisir un vœu d'orientation mais vous avez la possibilité d'en saisir 3 classés par ordre de préférence

Vous devez vous adresser au principal pour toute autre demande (redoublement exceptionnel, parcours spécifique)

VALIDATION DES VŒUX PROVISOIRES

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies doit être validé pour être enregistré

Dès la validation effectuée, vous serez destinataire d'un courriel de confirmation

Les vœux formulés à ce niveau de l'année ne sont que provisoires

Le conseil de classe du 2e trimestre formulera un avis sur chacun de vos choix (favorable, réservé ou défavorable)



PROCEDURE ORIENTATION : CHOIX DEFINITIFS

SAISIE DES VOEUX DEFINITIFS D'ORIENTATION (3e TRIMESTRE)

Cliquer sur le bouton « JE SAISIS LES VOEUX D'ORIENTATION »

Vous avez le choix entre 3 propositions :

☛ 2DE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

☛ 2DE PROFESSIONNELLE

☛ 1ERE ANNEE DE CAP

Vous devez normalement saisir un choix d'orientation mais vous avez la possibilité d'en saisir 3 classés par ordre de préférence

Vous devez vous adresser au principal pour toute autre demande (redoublement exceptionnel, parcours spécifique)

VALIDATION DES VŒUX DEFINITIFS

Le récapitulatif des choix d'orientation saisis doit être validé pour être enregistré

Dès la validation effectuée, vous serez destinataire d'un courriel de confirmation

Les choix formulés à ce niveau de l'année sont définitifs

Le conseil de classe du 3e trimestre formulera une proposition d'orientation avec avis sur chacun de vos choix (favorable ou défavorable) qui sera validée par le chef d'établissement (décision d'orientation)

Si désaccord avec la famille, discussion avec le Chef d'Etablissement

Si désaccord, procédure d'appel



1-2 PROCEDURE AFFECTATION : AFFELNET

PROCEDURE AFFECTATION « AFFELNET » en mai 2025 :

Choix d'un **type de formation, d'une voie de formation, et d'un établissement**

Types de formation

- SECONDE GENERALE et TECHNOLOGIQUE
- SECONDE PROFESSIONNELLE
- CAP

Voies de formation

- Voie scolaire
- Alternance ou apprentissage
- Formation continue
- Voie de l'enseignement à distance

Etablissements

- SECONDE GENERALE et TECHNOLOGIQUE « STANDARD » : SECTORISATION : lycée de secteur LGT Jean ROSTAND CHANTILLY
- SECONDES GT SPECIFIQUES : SECTORISATION selon cartes des formations
- VOIE PROFESSIONNELLE : PAS DE SECTORISATION



ORIENTATION POST 3e R 2024 - CLG BOURGOGNES

		2022				2023				2024					
		CLG BOURGO		OISE %	ACA %	CLG BOURGO		OISE %	ACA %	CLG BOURGO		OISE %	ACA %		
		NBRE	%			NBRE	%			NBRE	%				
TOT ELEVES		137				159				173					
1 CAP2	VOIE SCOLAIRE	2	2	1,46%	9,3	3	3	1,89%	9,8	11,7	9	11	6,36%	10,5	11,9
	APPRENTISSAGE	0				0					2				
2DE PRO	VOIE SCOLAIRE	25	25	18,25%	28,7	27	27	16,98%	26,7	28	27	28	16,18%	27,9	29,8
	APPRENTISSAGE	0				0					1				
VOIE PRO			27	19,71%			30	18,87%				39	22,54%		
VOIE GT 2DE GT	2DEGT	96	110	80,29%	62	101	128	80,50%	63,5	60,4	109	129	74,57%	61,6	58,3
	2DEGT EURO ANG	7				15					6				
	2DEGT EURO ALLD	3				5					8				
	2DEGT EURO ESP	0				1									
	2DEGT EURO ITA	0				0									
	2DEGT INTER	4				6					6				
REDBT EXCEP		0				0				1					
REDBT MAINTIEN		0				0				1					
PREPA SDE J.ROSTAND										2					
MICRO LYCEE CREIL										1					
AUTRE		0				0				0					
NON AFFECTES		0				1				0					



AFFECTATION POST 3e R 2024 - CLG BOURGOGNES

ANNEE SCOLAIRE 2023 / 2024	TOUR 1						TOUR 2						TOTAL	
	V1	V2	V3	V4	V5	TOT	V1	V2	V3	V4	V5	TOT	NBRE	%
SDE GT GENERIQUE	80	22	5	1		108	1					1	109	
DONT SECTEUR						0						0	0	
DONT HORS SECTEUR						0						0	0	
DONT J ROSTAND	58	15	2	1		76	1					1	77	
DONT HORS ACA	4					4						0	4	
SDE GT EURO ALLD	6	2				8						0	8	
DONT J ROSTAND	6	2				8						0	8	
SDE GT EURO ANGL	4	2				6						0	6	
DONT J ROSTAND	4	2				6						0	6	
SDE GT EURO AUTRE						0						0	0	
SDE INTER	6					6						0	6	
DONT J ROSTAND	6					6						0	6	
SDE ABIBAC						0						0	0	
SDE BACHIBAC						0						0	0	
SDE ESABAC						0						0	0	
TOT SDE GT	96	26	5	1	0	128	1	0	0	0	0	1	129	74,57%
DONT SECTEUR														
DONT HORS SECTEUR														
DONT J ROSTAND	74	19	2	1	0	96	1	0	0	0	0	1	97	56,07%
SDE PRO	17	8		1	0	26	1					1	27	15,61%
DONT VOIE SCO	16	8		1		25	1					1	26	
DONT VOIE APPRENTISSAGE	1					1						0	1	
DONT LP LA FORET	10	4				14						0	14	
1CAP	4	1	2			7	4				1	5	12	6,94%
DONT VOIE SCO	2	1	2			5	4				1	5	10	
DONT VOIE APPRENTISSAGE	2					2						0	2	
DONT LP LA FORET		1	2			3	4					4	7	
VOIE PRO LP DE LA FORET													21	12,14%
PREPA SDE J ROSTAND								1				1	2	1,16%
MICRO LYCEE CREIL							1					1	1	0,58%
AUTRE						0						0	0	0,00%
TOTAL AFFECTES	117	35	7	2	0	161	7	1	0	0	2	10	171	98,84%
REDOUBLANTS						2						0	2	1,16%
NON AFFECTES						10						0	0	0,00%
TOTAL						173						10	173	



2- CALENDRIER ORIENTATION + BREVET

23/09/24	L	18h00	Réunion parents + PP 3 ^e : ENJEUX CLASSE DE 3 ^e + ORAL DNB
Lundi 25 et mardi 26/11/24			CDC 1 ^{er} TRIMESTRE 3e
16/12/24 au 28/02/25			PHASE INTENTIONS D'ORIENTATION OUVERTURE SLO PROCEDURE SAISIE INTENTIONS D'ORIENTATION (SLO Service en Ligne Orientation) – 16/12/24 AU 28/02/25
16/01/25	L	18h00	RUN ORIENTATION – 3e
25/01/25	Sa	08h45/12h15	CARREFOUR DES METIERS DES 3 COLLEGES
Lundi 03 au vend 07/02/25			Semaine STAGES 3e
28/02/25	V		Clôture PHASE INTENTIONS D'ORIENTATION SLO
Mar 04 / mer 05 + jeu 06/03/25			DNB BLANC (écrit + oral) – jeudi 06/03/25 banalisé
Lundi 10 et mardi 11/03/25			CDC 2 ^e TRIMESTRE – INTENTIONS ORIENTATION
05/05/25	L	18h00	RUN FAMILLES ORIENTATION SLO / AFFECTATION SLA – procédures orientation / affectation
L 05/05/25 au V 13/06/25			PHASE DEFINITIVE CHOIX D'ORIENTATION - SLO – 05/05 au 13/06/25 DEBUT PHASE CHOIX DES VŒUX D'AFFECTATION – dates à venir
05/05/25 au (MAI 2025)			PHASE CHOIX DES VŒUX D'AFFECTATION – dates à venir
28/05/25	Me		Arrêt des notes 3 ^e
L 02 et M 03/06/25			CDC 3 ^e TRIMESTRE – classes de 3e
13/06/25	V		Clôture PHASE CHOIX DEFINITIFS D'ORIENTATION – SLO4
04/06/25	Me		Réception parents litiges CHOIX D'AFFECTATION
11/06/25	Me		EPREUVES ORALES DNB – journée banalisée
J 26 et V 27/06/25			EPREUVES ECRITES DNB
			RESULTATS AFFECTATION ?
04/07/25	V		VACANCES D'ETE
09/07/25	Me		Résultats DNB



3- LES VOIES D'ORIENTATION APRES LA 3^e

2 VOIES D'ORIENTATION APRES LA CLASSE DE 3^e :

- VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
- VOIE PROFESSIONNELLE
- Exceptions : il existe certaines SECONDES PROFILEES TECHNOLOGIQUES OU AGRICOLES (diapo suivante)

3 VOIES D'ORIENTATION APRES LA CLASSE DE SECONDE :

- VOIE GENERALE
- VOIE TECHNOLOGIQUE
- VOIE PROFESSIONNELLE



LES VOIES D'ORIENTATION APRES LA 3^e

FORMATIONS	SECTORISEES NON CONTINGENTEES	SECTORISEES CONTINGENTEES	NON SECTORISEES CONTINGENTEES
	Dérogation si lycée hors secteur		
VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	☛ 2GT Lycée de secteur Jean ROSTAND	☛ 2GT EUROPEENNE - 2GT EURO ANGLAIS - 2GT EURO ALLD - 2GT EURO ESPAGNOL	☛ 2GT BINATIONALES ET INTERNATIONALES ☛ 2GT SPECIFIQUES ☛ 2GT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
VOIE PROFESSIONNELLE			☛ 2DE PROFESSIONNELLE
			☛ 1CAP



3-1 LA VOIE GENERALE



HORAIRES SECONDE GT

Enseignements communs	26h30
Français : 4h	4h
Histoire - Géographie	3h
Langues vivantes A et B : LVA LVB	5h30
Sciences économiques et sociales (SES)	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1h30
Education physique et sportive (EPS)	2h
Enseignement moral et civique – 18 heures annuelles	0h30
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	2h
- le soutien : pour aider les lycéens à combler leurs lacunes - l'approfondissement pour permettre aux lycéens approfondir leurs connaissances - l'aide à l'orientation : les aider à définir leurs projets d'orientation ou de formation	
Enseignements optionnels	1h30 à 6h00
Un ou deux enseignements optionnels au choix, à choisir en fin de troisième : si l'élève en choisit deux, il devra choisir un enseignement général et technologique obligatoirement	



HORAIRES SECONDE GT : OPTIONS

Enseignements optionnels : 1h30 à 6h00 – selon offre du lycée de secteur (voir LGT Jean ROSTAND)

Un ou deux enseignements optionnels au choix, à choisir en fin de troisième : si l'élève en choisit deux, il devra choisir un enseignement général et technologique obligatoirement

Arts : Arts du cirque, Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique, Théâtre
Biotechnologies
Création et culture design
Création et innovation technologiques
Éducation physique et sportive
Langue vivante C
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
Santé et social
Sciences de l'ingénieur
Sciences et laboratoire
Ecologie-agronomie-territoires-développement durable
Management et gestion
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives
Pratiques sociales et culturelles
Pratiques professionnelles et atelier artistique



HORAIRES 1ERE GENERALE

Enseignements communs	16h00 ou 17h30
Français	4h
Histoire - Géographie	3h
Langues vivantes A et B : LVA LVB (2h30 + 2h00)	4h30
Enseignement Scientifique	2h
+ Mathématiques – élèves qui ne suivent pas l'ESPE mathématiques	1h30
Education physique et sportive (EPS)	2h
Enseignement moral et civique – 18 heures annuelles	0h30
Enseignements de spécialité	12h00
3 ES X 4h	12h
Enseignements optionnels	3h00
1 enseignement optionnel au choix (selon offre du lycée – voir LGT de secteur J.ROSTAND) : - Arts : Arts plastiques ; Cinéma-audiovisuel ; Danse ; Histoire des arts ; Musique ; Théâtre - Langues et cultures de l'Antiquité - Langues vivantes C (étrangère ou régionale) - Éducation physique et sportive	



HORAIRES TALE GENERALE

Enseignements communs	15h30
Philosophie	4h
Histoire - Géographie	3h
Langues vivantes A et B : LVA LVB (2h00 + 2h00)	4h
Enseignement Scientifique	2h
Education physique et sportive (EPS)	2h
Enseignement moral et civique – 18 heures annuelles	0h30
Enseignements de spécialité	12h00
2 ES X 6h	12h
Enseignements optionnels	3h00
1 enseignement optionnel au choix (selon offre du lycée – voir LGT de secteur J.ROSTAND) : - Arts : Arts du cirque ; Arts plastiques ; Cinéma-audiovisuel ; Danse ; Histoire des arts ; Musique ; Théâtre - Mathématiques complémentaires (3h) - Mathématiques expertes (3h) - Droit et grands enjeux du monde contemporain (3h) - Langues vivantes C (étrangères ou régionales) - Langues et cultures de l'Antiquité (3h) - Éducation physique et sportive (3h)	



ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE CYCLE TERMINAL

13 Enseignements de Spécialité possibles pour le BAC GENE – selon offre du lycée (voir LGT de secteur Jean ROSTAND)	1ere	Tale
Arts : Arts du cirque, Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Danse, Histoire des arts, Musique, Théâtre	4 h	6 h
Biologie-écologie	4 h	6 h
Éducation Physique, Pratiques et Cultures Sportives	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4 h	6 h
Littératures et langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h



3-2 LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Il existe huit séries technologiques :

- sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
- sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
- sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
- sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
- sciences et technologies de laboratoire (STL)
- sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture et de la communication
- sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
- sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole



HORAIRES SERIES TECHNOLOGIQUES

	1ERE	TALE
Enseignements communs	14 h	13 h
Français	3 h	
Philosophie		2 h
Histoire - Géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique (EMC)	0 h 30	0 h 30
Langues vivantes A et B + ETLV (Enseignement Technologique en Langue Vivante)	4 h (dont 1 h ETLV)	4 h (dont 1 h ETLV)
Mathématiques	3 h	3 h
Education physique et sportive (EPS)	2 h	2 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	Selon besoins	Selon besoins
Enseignements de spécialité		
Selon spécialité	15 à 18 h	16 à 18 h
Enseignements optionnels		
2 EO au plus parmi : Arts, EPS, LVC	3 h	3 h
Atelier artistique	2 h	2 h



3-3 LA VOIE PROFESSIONNELLE

Objectifs

La voie professionnelle permet d'acquérir des connaissances et des compétences dans un domaine professionnel. Les élèves préparent après la troisième un CAP ou un baccalauréat professionnel.

1- Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) est un diplôme national, attestant d'un premier niveau de qualification professionnelle.

Les CAP (et CAP AGRICOLES) ont pour objectif l'entrée directe dans la vie professionnelle, mais permettent aussi une poursuite d'études, en particulier en bac professionnel.

Normalement préparé en 2 ans, il peut prendre un format 1 ou 3 ans selon le profil de l'élève.

Il existe environ 200 spécialités de CAP.

2- Le baccalauréat professionnel permet l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'études en section de technicien supérieur. La scolarité dure 3 ans.

Le passage d'un autre diplôme est prévu pendant ce cursus : BEP et CAP plus rarement.

Il existe près de 100 spécialités de baccalauréat professionnel.

IMPORTANT !!

Le BEP (Brevet d'Etude Professionnelle) est un simple diplôme intermédiaire passé en cours de cursus du baccalauréat professionnel. L'obtention de ce diplôme intermédiaire est intégrée au parcours mais n'est pas obligatoire. Le BEP atteste l'acquisition de compétences professionnelles.

Il existe de nombreuses passerelles entre seconde GT, seconde professionnelle et CAP.



VOIE SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE

Il existe 2 voies de formation professionnelle : la voie scolaire (lycée professionnel) et l'apprentissage ou alternance (contrat de travail).

☛ **VOIE SCOLAIRE** : Formation professionnelle scolaire assortie de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

☛ **VOIE DE L'ALTERNANCE OU APPRENTISSAGE** : Contrat de travail assorti de périodes de formation dans un Centre de Formation pour Apprentis (CFA)

Temps partagé entre:

- Les cours théoriques au CFA (Centre de formation pour apprentis)
- Le temps en entreprise

(le contrat de travail dure 2 ans pour un CAP ou 3 ans pour un bac professionnel)

Ne pas attendre d'avoir un employeur pour contacter votre futur CFA car ils peuvent pour la plupart vous aider dans vos recherches.